

**COMMUNE  
DE  
SAINT MARCEL-lès-ANNONAY**

**COMPTE RENDU SUCCINCT  
MODIFICATIF**

Conseil Municipal  
du 16 juillet 2020 à 20 heures 00

Président de séance : **Madame Laurence DUMAS, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **15**

Présent(s) : **DUMAS Laurence, GAY Julien, SOUTRENON Sylviane, BERNARDON Régis, ROZAN Ghislaine, AMATO Anne, BERNARDON Rémy, BOUDRA Noémie, CAVATA Tanguy, MOURIER Guy, MOURIER Marise, QUIBLIER Myriam, ROZAN François.**

Excusé(s) :

Absent(s) : **ABRIAL Yvon, GIRARD Patrice.**

Pouvoir(s) :

Suite au constat d'une erreur sur le compte rendu succinct, il convient de porter modification à celui-ci concernant les votes de la délibération n° 2020\_052.

**Proposition de désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)**

Délibération n° 2020-052

Le conseil municipal propose une liste de 24 contribuables de la commune afin que le Directeur des finances publiques détermine la composition de la commission communale des impôts directs (CCID) au nombre de 12 (6 titulaires et 6 suppléants).

Il autorise Madame le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 13

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1
-----------	------------	----------------

Vu par nous, pour être mis à l'affichage en mairie, le....., conformément aux dispositions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,  
Laurence DUMAS

